

LA 7337-1

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.—
 II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques.
 — IV Les deux montagnes... — V La prière en commun. — VI So-
 ciété d'une messe. — VII Le cardinal Logue et les *Sinn Feiners*. —
 VIII Benoît XV et le curé d'Ars. — IX Guynemer, héros chrétien.—
 X Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche 13 janvier

On annonce :

La législation sur les fiançailles et le mariage ;

Si on doit la faire le 20, la solennité libre du saint Nom de Jésus
 (fête le 2).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 13 janvier

Octave de l'Epiphanie, double privil. contre tout office de 1e cl.
 — Aux II vêpres, mém. de saint Hilaire et de saint Félix.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 20 janvier

09093

1o La solennité des titulaires qui suivent, est préférée à celle du
 saint Nom de Jésus qui est libre et ne peut être transférée plus loin.
 Cette dernière n'est obligatoire, que dans l'église du saint Nom de
 Jésus.

2o Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification)
 qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 3 février, l'on doit
 anticiper au 27 janvier, celle de la Purification de la sainte Vierge,
 (en laissant la bénédiction des cierges au 3 février).

¹ La fête du saint Nom de Jésus se fait maintenant le dimanche qui tombe
 le 2, le 3, le 4 ou le 5 janvier. Lorsque le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7, on
 la fait le 2 et dans ce cas, on peut en célébrer la solennité le dimanche qui
 tombe du 14 au 20 janvier.

BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

Diocèse de Montréal. — Du 2 janvier, ¹ saint Nom de Jésus (Maisonneuve); du 3, sainte Geneviève (de Pierrefonds); du 15, saint Paul l'Ermité; du 17, saint Sulpice; du 19, sainte Famille, (Boucherville) et saint Canut.

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 janvier, sainte Famille (Ottawa).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 14 janvier, saint Hilaire; du 16, saint Marcel; du 20, saint Sébastien.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Batiscau); du 8, saint Séverin.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 16 janvier, sainte Priscille (Ditchfield); du 19, sainte Famille (New-Port).

Diocèse de Nicolet. — Du 2 janvier, saint Fulgence ² (Durham); du 7, saint Lucien.

Diocèse de Valleyfield. — Du 5 janvier, saint Téléphore; du 17, saint Antoine (Starnesboro).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermité (Sheenboro).

Diocèse de Joliette. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Berthier).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 19 janvier, sainte Famille (Rivière-Joseph).

Diocèse d'Haileybury. — Du 17 janvier, saint Antoine (La Tulipe); du 19, sainte Famille.
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	15 janvier	— Collège de Saint-Jean.
Jedi	17	— Mont-Saint-Louis.
Samedi	19	— Saint-Pierre-aux-Liens.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J. McCrory, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé A. Harbour, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé A. Mousseau, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé E. Chartier, chapelain de la cathédrale de Montréal.

² La fête de saint Fulgence doit maintenant se faire le 2 janvier (avec renvoi de la fête du S. Nom de Jésus au 3) et sa solennité le dimanche suivant, ou si c'est le 6, le 20 janvier.



miers pa

On me

hésitation

teur de l

pas sans

sujet.

“ Ce q

est vraie

tion, plus

mer. Le c

traduire.

Aussi,

finir ce q

connaissa

Reconn

dont sa ra

à l'heure

d'une ann

n'osais pa

Si loin

l'avoue, m

me sens b

les tendre

J'avais

Coeur de

mière de l

au matin

LES DEUX MONTAGNES.

1er janvier 1918.

JE sors de Notre-Dame, où j'ai pris part à l'heure sainte, qui bénit les derniers instants de l'année finissante, et assisté à la messe de minuit, qui consacre les premiers pas de l'année nouvelle.

On me demande de noter ici mes impressions. Je le fais sans hésitation, trop heureux et trop fier de devenir un collaborateur de la *Semaine religieuse* de Montréal. Mais je ne le fais pas sans crainte, appréhendant de rester inférieur à un tel sujet.

" Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ! " La règle est vraie des idées; elle ne l'est pas des sentiments. Une émotion, plus elle est profonde et vive, moins elle est facile à exprimer. Le coeur a un langage muet, que le langage écrit ne peut traduire.

Aussi, je n'essaierai ni de raconter ce que j'ai vu, ni de définir ce que j'ai éprouvé. Je me contenterai de chanter ma reconnaissance.

Reconnaissance envers Dieu! Par une de ces délicatesses dont sa miséricorde est coutumière, il a bien voulu me ménager, à l'heure si solennelle et si douce où le temps nous transporte d'une année à l'autre, des réconforts et des consolations que je n'osais pas espérer.

Si loin de mon pays et de mon foyer, je redoutais un peu, je l'avoue, malgré l'atmosphère si française et si familiale où je me sens baigné, ce jour où l'on aime à goûter les présences et les tendresses les plus intimes.

J'avais accoutumé, depuis longtemps, de passer, au Sacré-Coeur de Montmartre, cette nuit qui est la dernière et la première de l'année. Et, depuis toujours, c'était mon habitude, au matin de cette nuit, de me retrouver parmi les miens.

Et, cette fois, je sentais tout l'Océan creuser ses abîmes entre la basilique française, entre ma modeste demeure, et moi-même.

Que Dieu soit béni ! Sa Providence a daigné me rendre un Montmartre et une famille.

Je n'ai pas à nommer, dans ces lignes, celui dont la bonté pleine de sollicitude et d'attention m'ouvrit un foyer réchauffant. Mais je salue, de tout l'élan de mon âme, l'église où j'ai retrouvé Montmartre.

Dans le sanctuaire historique, abrité sous le Mont-Royal, j'ai ressenti les impressions pénétrantes dont m'imprégnait naguère le temple national, élevé sur le Mont des Martyrs.

D'un continent à l'autre, il me semblait que les deux montagnes sacrées, dont l'une porta les premiers évangélistes de la vieille France et dont l'autre ombragea les premiers missionnaires de la France nouvelle, se renvoyaient des échos de prières.

Entre la messe de minuit de Montmartre et la messe de minuit de Notre-Dame, je n'essaierai pas un vain parallèle. Chacune a ses particularités qui la distinguent de l'autre ; mais elles montrent des traits communs, qui les rapprochent ; elles offrent surtout une âme identique, qui les apparente.

J'ai donc éprouvé ici mes émotions de Montmartre, et non pas affaiblies, multipliées plutôt par la distance.

Si mes pas n'ont pas suivi la procession d'hommes, qui fait une couronne de cierges à la basilique du Sacré-Coeur, c'est qu'à Notre-Dame, la multitude pressée ne laisserait plus de place à une procession. Aux cérémonies nocturnes de Montmartre, les hommes seuls admis ne remplissent que la grande nef. Ici, dans la vaste église, ouverte à tous les fidèles, j'ai vu, avec un saisissement d'admiration, toute une mer humaine, — une mer dont la houle était faite d'agenouillements et dont la voix montait en cantiques.

Et l'enveloppement de cette foule en prières, où l'on sent

ses prof
d'âmes,
ensembl

La sec
de l'offi
d'hom
devant l
Oh ! catl
sité de f

Et, au
cette dis

Je ne
Montréal
les noter

L'imp
pontife e
pels au
des peup
prière, —
mon âme

Et j'ir
sistance e
dit qu'ell

Et c'es
sacré, de
gager les
ments inf

Or, cett
quand le
de prost
dans l'his
douze cou
glas de m

ses propres invocations soutenues et soulevées par des milliers d'âmes, fut la première impression qui me transporta, tout ensemble, et plus près de mon pays et plus près de mon Dieu.

La seconde impression, ce fut l'harmonie presque monastique de l'office du Saint-Sacrement, psalmodié par ces deux chœurs d'hommes, entre lesquels le parfum des versets se balançait, devant l'ostensoir, comme les vapeurs odorantes de l'encens. Oh! catholiques de Montréal, quelle discipline et quelle intensité de foi se révèlent à la manière dont vous récitez cet office!

Et, aussi, quel pasteur Dieu vous a donné, pour gouverner cette discipline, pour entretenir cette intensité !

Je ne résumerai point l'allocution de Mgr l'archevêque de Montréal. On m'a demandé mes impressions. Je continue de les noter, simplement, au fil du souvenir.

L'impression que j'ai ressentie, en écoutant ces paroles de pontife et de père, en entendant ces vibrants et suppliants appels au grand Dieu, régulateur de la justice et pacificateur des peuples, en recueillant cette pressante exhortation à la prière, — c'est l'impression de percevoir la voix intérieure de mon âme, mais enrichie d'un accent qui la transfigurait.

Et j'imagine que cette impression dut être partagée par l'assistance entière, par cette foule attentive et silencieuse: on eût dit qu'elle s'écoutait penser, en entendant parler son évêque !

Et c'est le don suprême de l'orateur, surtout de l'orateur sacré, de pénétrer ainsi jusqu'au vif des consciences, d'en dégager les aspirations les plus secrètes et d'élever nos balbutiements informes à la hauteur de son éloquence.

Or, cette voix évocatrice chantait encore au fond des coeurs, quand le Pontife, dressant l'ostensoir au-dessus de la multitude prosternée, bénit à la fois les deux années, l'une entrant dans l'histoire, l'autre abordant la vie, — cependant que les douze coups de minuit sonnaient, tout ensemble, et comme un glas de mort et comme un carillon de baptême.

Ce fut, de cette nuit, l'impression culminante.

J'ignore ce qui se passait, à cette minute solennelle, dans ces milliers d'âmes en instance au pied de l'Eucharistie. Mais, dans la mienne, — puisqu'on m'interroge et que je veux être sincère, — c'était comme un confluent subit entre les invocations des deux France, ou plutôt des deux rameaux de la France indivisible. Toute l'imploration de cette foule canadienne, attirée pour ainsi dire par le soleil de l'hostie, comme les vapeurs de la terre sont aspirées par le soleil du firmament, m'enveloppait et m'envahissait: je priais, de toutes mes pauvres forces, en union avec ce peuple frère qui m'avait en quelque sorte absorbé. Et, en même temps, toutes les supplications de ma vieille France, martyrisée mais indomptable, assiégeant la puissance divine pour lui arracher le triomphe du droit plus que la fin de ses propres douleurs, toutes les supplications de ma vieille France accouraient vers moi, me submergeaient l'âme. Et ces deux sollicitudes entremêlées et confondues, ces deux causes unifiées, montaient d'un seul élan, dans un seul cri, vers Dieu! Oh! mes frères de Montréal, que je vous dois de gratitude pour les prières que vous avez si bien faites en mon cœur!

Et ce fut, de cette nuit, l'impression culminante.

Et, pourtant, je ne sais. Car il y eut aussi la communion, cette communion générale!

Mais ici, que dire? "O mon âme, adore et tais-toi!" Ce conseil du cantique arrête sous ma plume les confidences qu'on m'a demandées.

Sans doute, le spectacle impressionnant d'une foule immense, assemblée pour le banquet divin, soutient et vivifie l'action de grâce personnelle. Le mouvement de ces milliers de cœurs tendus à la fois vers l'Eucharistie et le baiser du Christ à ces milliers de lèvres embrasent à tel point l'atmosphère mystique que toute âme en est réchauffée. Mais surprendre et

surtout collective
une œuvre
discrète.

Il faut

La rec
elle eut le
monie qu

Reconn
faits et à
sance env
Dieu, si
veau!...



LU
l
n
se relâcher
des devoir
rés durant
intime du
nis, parent
poursuivre
dernière à
la prière es
gion ne cha
les place se
veille sur l
Elle appren
ceux qui so
gion ne cha

surtout noter les choses intimes et profonds que cette ferveur collective éveille dans chaque piété individuelle, c'est tenter une œuvre impossible, et, peut-être, essayer une recherche indiscretè.

Il faut se borner encore à l'expression de la reconnaissance.

La reconnaissance, elle gardera donc le dernier mot, comme elle eut le premier, de ces notes hélas ! trop indignes de la cérémonie qu'elles auraient voulu dépeindre.

Reconnaissance envers Dieu, de qui s'épanchent tous bienfaits et à qui doit remonter toute action de grâces ; reconnaissance envers cette noble et fervente église de Montréal, par qui Dieu, si paternellement, m'ouvrit les chemins de l'an nouveau !...

FRANÇOIS VEUILLOT.

LA PRIERE EN COMMUN

PLUS ou moins populaire à travers les siècles chrétiens, la coutume de la prière en commun conviendrait à notre époque de plaisirs et d'affaires. Plus que jamais se relâchent les liens de la famille. Père et mère, fils et filles ont des devoirs divers à remplir et se trouvent trop souvent séparés durant la journée entière. C'est au détriment de la vie intime du foyer et aussi de la vie religieuse. Rarement réunis, parents et enfants paraissent avoir des buts différents à poursuivre, presque un autre Dieu à servir et une autre fin dernière à atteindre. Pour réagir contre de tels inconvénients, la prière en commun est très efficace. Elle groupe ensemble, ~~gion ne changent à mesure que s'écoulent les générations.~~ Elle les place sous le regard et la bénédiction du même Dieu qui veille sur la société domestique comme sur chaque individu. Elle apprend aux petits et aux jeunes qu'ils doivent imiter ceux qui sont plus grands et plus âgés, car ni Dieu ni la religion ne changent à mesure que s'écoulent les génération. Elle

rappelle à tous, pour les consoler et les encourager, le mot du divin Maître : *Là où deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.*

Nous pourrions développer ces pensées, si souvent exposées par l'éloquence des curés du haut de la chaire chrétienne, mais nous préférons reproduire simplement deux citations non moins émouvantes que caractéristiques.

La mère de Lamartine a écrit : " Nous venons d'établir chez nous la prière en commun. C'est un usage bien touchant et bien utile, si l'on veut que sa maison soit, suivant l'expression de l'Écriture, une maison de frères. Rien ne relève autant l'esprit des serviteurs que cette communion quotidienne des coeurs par la prière et par l'humiliation devant Dieu qui ne connaît ni grands ni petits. Cela est bien bon aussi pour les maîtres, qui sont rappelés ainsi à l'égalité chrétienne avec leurs inférieurs selon le monde. Et cela accoutume les enfants à penser à ce vrai père, qu'ils ne voient pas, mais à qui leur père et leur mère d'ici-bas s'adressent ainsi avec respect et confiance devant eux. " "

Louis Veuillot rapporte que, le 15 mars 1838, étant à Rome où il était arrivé ce même jour, il fut reçu le soir dans une famille d'amis où l'on avait l'habitude de faire la prière en commun. A cette époque, il était loin de pratiquer sa religion. La proposition de s'unir à cet acte religieux, faite très innocemment par la maîtresse de la maison, ne fut pas sans l'embarrasser : " L'aventure ne me plaisait guère, raconte-t-il lui-même, je m'impatentais, j'é me disais que c'était me faire une contrainte morale... Cependant, tout en murmurant beaucoup, je m'agenouillai. Mais Jésus a promis d'être avec ceux qui se réuniraient pour prier. Il vint au milieu de ses amis et, sans doute touché de compassion, il ne se retira point parce que j'étais là. Il voulut bien que sa présence ne fût pas perdue pour moi. Lorsque mon ami eut commencé à haute voix la

prière :
le "...,
me sembl
honorabi
ricorde
prier...
protesta
conscien
et envers
tes de la
tection d
pour les
niers, les
ce que l'
de, ce pi
l'Eglise,
pur de ta
don et d
de foi, l'
que souha
et toute
cette pain
me fut e
A partir
fut chrét.
ele.

M. l'abb
décédé le
MESSE.

prière: " Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le "..., ma vie passa comme un éclair dans ma mémoire. Il me sembla que personne jamais ne m'avait rien dit d'aussi honorable ni convié à rien d'aussi doux, et je fus, par la miséricorde divine, moins loin de la disposition où il faut être pour prier... Puis ces accents de tendresse élevés vers le ciel, ces protestations de foi, d'espérance et de charité, cet examen de conscience sur le mal commis envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, ce pardon demandé pour toutes les fautes de la journée, cette nuit qui commence placée sous la protection de l'ange gardien, ces vœux de la fraternité catholique pour les parents, pour les amis, pour les pauvres, les prisonniers, les malades, les agonisants, pour les ennemis, pour tout ce que l'on doit chérir et pour tout ce qui souffre dans le monde, ce pieux souvenir donné aux morts, ces vieilles prières de l'Eglise, enchâssées comme des pierres précieuses dans l'or pur de tant de supplications aimantes, le *Pater*, si plein d'abandon et de filiale confiance, le *Credo*, si vaillant et si robuste de foi, l'*Ave Maria*, qui mouille les yeux de pleurs : c'était cela que souhaitait mon âme, c'est la pleine lumière que j'attendais, et toute la douce paix du chrétien, cette paix tant cherchée, cette paix que je niais parce que je ne la pouvais comprendre, me fut expliquée par un jet éblouissant de foi et d'amour. "

A partir de ce moment, et à travers bien des luttes, Veillot fut chrétien. La prière du soir en commun avait fait ce miracle.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 3 janvier 1918.

M. l'abbé J. BONIN, ancien curé de Saint-Charles de Montréal, décédé le 26 décembre 1917, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier*.

LE CARDINAL LOGUE ET LES "SINN FEINERS"¹

Le cardinal Logue, archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande, vient d'adresser aux fidèles de son diocèse d'Armagh une lettre qui ne passera pas inaperçue. Les amis que l'Irlande compte en France la salueront comme une manifestation qu'ils attendaient, qu'ils s'étonnaient même d'avoir eu tant à attendre, dont ils se réjouissent comme d'un symptôme de pacification pour ce cher et douloureux pays !

La lettre, fort courte, traite, dans une première partie, de l'invitation à la paix adressée aux Etats belligérants par le pape Benoît XV, "appel désintéressé et autorisé", qui, accueilli avec une froideur ou une courtoisie affectée, n'a eu jusqu'ici aucun effet pratique. L'orgueil, les rivalités, les ambitions, les intérêts opposés des hommes ne permettant guère une paix prochaine, notre seul recours est de nous tourner vers Dieu. "Purifions nos motifs et nos désirs, en vue de nous rendre davantage dignes de sa faveur." A la prière donc, pour émouvoir la merci de Dieu et obtenir sa bénédiction !

La seconde partie de la lettre est consacrée à la situation politique de l'Irlande. "Il n'y a pas que la paix du monde, écrit le cardinal. Nous avons chez nous, *at home*, une agitation qui appelle aussi la paix, la paix domestique. Qu'elle soit due à la démoralisation que la guerre mondiale a introduite dans presque tous les pays, ou au destin qui semble s'attacher à notre pays infortuné et ruine ses espérances quand elles vont se réaliser, un mouvement s'est formé et va s'élargissant dans notre peuple, mouvement inconsideré et utopiste qui, s'il per-

¹ Mgr Batiffol, de l'Institut catholique de Paris a publié, dans la *Croix* de Paris du 10 décembre l'important article que nous reproduisons sur le sujet qu'indique ce titre suffisamment suggestif.

sévérat,
désorgan
désastre.
de bon se
républiqu
sances de
de la paix
vant un j
ment cinq
formidabl
n'était si
vre pour
reux, pati

Je vien
tre du car
cette vue
partout —
être aveug
nous et ai
guerre nou

Mais ce
gique auta
volutionna
notre visit
catholiques
révolutionn
passionnée
les théologi
venir.

Le mois
de *Sinn Fe*
lera, l'évêq
matin mêm

sévérât, ne pourrait qu'ajouter aux souffrances présentes la désorganisation, pour aboutir sûrement à une défaite, à un désastre. Tout cela à la poursuite d'un rêve qu'aucun homme de bon sens ne peut espérer voir réaliser, l'établissement d'une république irlandaise, soit par le moyen d'un appel aux puissances de l'Europe quand elles seront réunies à la conférence de la paix, soit par le moyen d'un appel à la violence, en soulevant un peuple sans armes contre un empire qui a présentement cinq millions d'hommes sous les armes et équipés des plus formidables engins de destruction. La chose serait risible si elle n'était si grave, si menaçante, et si habilement mise en oeuvre pour enflammer l'imagination d'un peuple ardent, généreux, patriote. ”

Je viens de traduire fidèlement le passage capital de la lettre du cardinal archevêque d'Armagh. J'y voudrais souligner cette vue profonde sur la démoralisation que la guerre produit partout — le cardinal dit presque partout—et dont il faudrait être aveugle volontaire pour ne pas voir les effets autour de nous et ailleurs. Si nous avons cru à la régénération par la guerre nous avons, nous aussi, sacrifié à une utopie.

Mais ce qui est davantage significatif, c'est la critique énergique autant que nette que le cardinal fait du mouvement révolutionnaire irlandais. C'était pour nous, il y a un an, lors de notre visite en Irlande, un étonnement de voir les autorités catholiques peu disposées à se prononcer contre la politique révolutionnaire, et cette politique embrassée avec une ferveur passionnée par un jeune clergé qui avait pourtant appris chez les théologiens que la sédition est un péché. Il a bien fallu y venir.

Le mois dernier, un dimanche où devait se tenir un *meeting* de *Sinn Feiners*, présidé par leur bouillant leader, M. de Valera, l'évêque de Clonfert estima indispensable d'exposer le matin même en chaire que la politique est une chose et la mora-

le une autre, et que, si un évêque laisse la politique à la porte de son église, ce n'est pas se désintéresser de la morale. Or la doctrine morale des théologiens est que la résistance par la force à un gouvernement établi *de facto* n'est justifiée que dans le cas d'extrême nécessité et dans des conditions définies, dont l'une, entre autres, est que l'on n'a pas de moyens légaux d'obtenir ce que l'on réclame, étant bien entendu que le recours à la force sera supposé avoir chance de réussir et pourra être considéré comme un remède à de pires maux. La lettre du cardinal archevêque d'Armagh fait écho au sermon de l'évêque de Clonfert. On n'a pas oublié que la première voix qui se soit élevée dans ce sens est celle de l'archevêque de Cashel dans son mandement pour le carême dernier.

Au moment où la convention, réunie à Dublin en août dernier, préparait (un peu longuement) l'accord des partis pour l'établissement d'une constitution irlandaise, et cherchait le moyen légal d'obtenir la liberté dans l'autonomie, elle déclara que recourir à l'action directe est interdit à un peuple catholique par sa conscience. Il n'est même pas nécessaire que le gouvernement de M. Lloyd George eût ouvert la convention de Dublin pour que les émeutes sanglantes comme celles de Pâques 1916 fussent interdites à un peuple catholique.

Un de mes amis d'Irlande me disait naguère: " La prédication de la morale catholique a failli chez nous à son devoir: elle n'a pas éclairé notre peuple sur la moralité de ses actes et de ses désirs politiques. " Il ajoutait: " L'entrée des Etats-Unis dans la guerre mondiale n'aura pas été sans influence sur la conversion de l'Irlande catholique à des vues plus judicieuses. Chimère désormais de compter sur la conférence de la paix pour faire un sort à l'Irlande, comme les propagandistes germaniques et germanophiles le faisaient espérer ! L'Amérique irlandaise, travaillée par la mission anglaise, par T.-P.

O'Conno
c'est un

Paroles
a donné
cette leç
même si l
le danger
viets " lu
tre que la
une parol



ment le S
votre bien
nécessaires

L'évêque
cours, qu'
ment obter
puis sa béa
requis, le S
haitait viv
effet à sou
ple à tous

Les ferve
et à espère

O'Connor en particulier, et par la guerre loyalement acceptée, c'est un grand espoir perdu pour les Sinn Feiners. ”

Paroles un peu âpres, mais qui ont leur vérité. L'Amérique a donné au monde, par sa décision, une leçon de morale, et cette leçon a touché l'Irlande, c'est bien possible. Qui sait même si la république russe ne l'a pas fait réfléchir aussi sur le danger que les “ maximalistes ” irlandais et leurs “ Soviets ” lui faisaient courir. La lettre du cardinal Logue montre que la plus haute autorité morale qui soit en Irlande avait une parole à dire et qu'elle l'a dite.

PIERRE BATIFFOL.

BENOIT XV ET LE CURE D'ARS

LE 8 décembre dernier, Mgr Manier, évêque de Belley, était reçu en audience par le pape Benoît XV.

“ Voilà l'évêque du curé d'Ars ”, dit aimablement le Saint-Père, en l'apercevant, “ où en est la cause de votre bienheureux ? Est-on en mesure de présenter les miracles nécessaires à la canonisation ? ”

L'évêque de Belley ayant répondu que le procès était en cours, qu'on en était à l'examen de deux guérisons effectivement obtenues par l'intercession du bienheureux—et cela depuis sa béatification— qui paraissent avoir tous les caractères requis, le Souverain Pontife ajouta : “ Mon prédécesseur souhaitait vivement pouvoir canoniser le curé d'Ars. Il est en effet à souhaiter qu'un si grand modèle soit proposé en exemple à tous les curés du monde. ”

Les fervents du saint curé n'ont, on le voit, qu'à se réjouir et à espérer.

GUYNEMER, HÉROS CHRÉTIEN

Le héros n'est plus seulement dans la catégorie des disparus, le héros est mort, il a été tué. On peut donc le louer sans enfreindre la recommandation de nos Saints Livres, sans faire violence à cette exquise modestie que l'admirable prince des aviateurs poussait à ses dernières limites. Et la louange, nous pouvons, nous devons, la lui donner de tout coeur et sans restriction, dans une feuille comme la nôtre ; car l'héroïque et sympathique jeune homme, élevé par des prêtres, était demeuré fidèle à son Dieu. Tous ses fameux exploits ne l'empêchaient pas de trouver le temps de venir à Saint-Pierre-de-Chaillet, à chaque permission, chercher son directeur de conscience pour se confesser. Et quand il arrivait que son directeur de conscience était absent, il priait un autre prêtre du clergé de la paroisse de l'entendre. Il se confessa encore, à Saint-Pierre-de-Chaillet, le 28 août, et sa mort glorieuse est du 11 septembre.

C'est Pierre l'Ermite, dans *La Croix*, qui fait ainsi connaître cette belle âme de héros chrétien, et il écrit avec infiniment de raison : " Au moment où l'histoire va se cristalliser autour de son nom, j'ai voulu dire ce qui n'a pas encore été dit et qui pourtant *est le principal*. " Guynemer était donc des nôtres, entièrement des nôtres. Nous devons en être heureux et fiers et le dire bien haut, non seulement pour le louer, mais pour le citer comme un modèle à imiter.

En vérité, depuis le commencement de cette guerre, les héros chrétiens ont surgi nombreux, très nombreux. Ils forment une imposante légion. Mais il n'a été donné qu'à un petit nombre de servir la France avec tant d'éclat et de succès, d'être vainqueur dans plus de cinquante-quatre combats, d'être cité vingt-quatre fois à l'ordre de l'armée, et, à 21 ans, promu capitaine et officier de la légion d'honneur. Il a plu à notre divin Maître d'accorder cette gloire à son bon et fidèle serviteur. Il lui

en réser
cieuse e
imiter e
la victo

J'ai de
solennité
Jésus, l'ai
et ne pa
lequel en

Il est d
il est bon
et qui d'

On sait
depuis u
ches par
la second
toute l'E
des fêtes
cette réfo
solennités
solennités
non obliga
dées dans
affecté; 3c
fête jusqu
qui doit aj

en réservé, sans doute, une autre plus grande encore, plus précieuse et plus durable. Puissent beaucoup de jeunes Français imiter ce héros chrétien jusqu'au jour de la victoire et après la victoire, en servant aussi bien leur Dieu et leur patrie !

L'Echo de Notre-Dame de la garde.

**COURTES REPONSES
A DIVERSES CONSULTATIONS**

**SOLENNITES DU SAINT NOM DE JESUS
ET DE LA SAINTE FAMILLE**

J'ai deux *ordos* pour 1918 en main, l'un indique au 20 janvier, la solennité de la sainte Famille et aucunement celle du saint Nom de Jésus, l'autre met au même jour la solennité du saint Nom de Jésus, et ne parle pas de celle de la sainte Famille. Lequel est juste, lequel erroné ?

Il est facile de répondre par un mot, mais en cette matière, il est bon de rappeler les principes qu'on oublie si facilement et qui d'ailleurs donnent plus de crédit à la réponse.

On sait qu'outre nos solennités obtenues par divers indults depuis un siècle et qui doivent être célébrées en divers dimanches par la messe chantée ou solennelle, le pape Pie X, dans la seconde réforme du bréviaire, en a accordé de nouvelles à toute l'Eglise catholique occidentale. Ce sont les solennités des fêtes qui, jusque-là étaient fixées au dimanche et qui, dans cette réforme, ont été fixées sur semaine. Mais ces dernières solennités présentent plusieurs différences avec nos anciennes solennités qui gardent leur caractère. 1o elles sont *libres* et non obligatoires; 2o elles ne peuvent être anticipées, ni retardées dans le cas d'empêchement; *un seul dimanche*, leur est affecté; 3o elles sont fixées au dimanche où l'on faisait cette fête jusqu'en 1913; 4o elles ne peuvent être faites par le curé qui doit appliquer la messe *pro populo*; 5o quelques-uns ad-

mettent une messe basse ou chantée, quelques autres toutes les messes basses et la chantée; 6o ne peuvent avoir leur messe votive en un dimanche de 1e ou de 2e classe; 7o ces solennités sont partout celles du saint Nom de Jésus, de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, du Précieux-Sang, de saint Joachim, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et du saint Rosaire, et de plus, pour nous, de la sainte Famille et de la Dédicace.

Venons-en à l'application. La solennité du saint Nom de Jésus doit être faite le dimanche où la fête se célébrait en 1913, par suite au IIe dimanche après l'Epiphanie, lequel se rencontre du 14 au 20 janvier inclusivement. La solennité de la sainte Famille doit également avoir lieu le dimanche où la fête se célébrait, en ce pays, en 1913, et par suite le IIIe dimanche après l'Epiphanie, qui se rencontre du 21 au 27 janvier. Mais cette année 1918, le dimanche de 2e classe de Septuagésime a lieu en ce IIIe dimanche après l'Epiphanie et empêche cette messe votive de la sainte Famille, libre, qui alors ne peut avoir qu'une mémoire à une messe chantée ou lue en ce dimanche, et encore est-elle libre.

Ainsi de vos deux *ordos*, l'un est erroné, ayant oublié d'abord la règle du décret de 1913 qui fixe la solennité de la sainte Famille au IIIe dimanche après l'Epiphanie, non au IIe, et celle de la fête du saint Nom de Jésus au IIe, et cette autre qui fixe ces solennités au dimanche auquel se faisait autrefois la fête. L'*ordo* qui a indiqué la solennité du saint Nom de Jésus au 20 janvier est donc seul conforme à la rubrique de 1913.

Si cet article produit la certitude chez vous, vous devez éviter l'erreur signalée et suivre l'*ordo* exact. Si, au contraire, vous restez dans le doute, vous devez suivre votre *ordo* qui, dans le cas de doute, jouit de la présomption. J. S.